

**COLLECTIF
CGT PETITE
ENFANCE**



**POUR QUE NOS ENFANTS
AIENT LE MEILLEUR**

FAISONS GRANDIR NOS DROITS !



**PUBLIC, PRIVÉ, ASSOCIATIF...
POUR MES DROITS ET CEUX DE MES COLLÈGUES,
J'AGIS, JE M'ENGAGE, JE ME SYNDIQUE !**

**Sous-effectif chronique,
Non-respect du taux
d'encadrement, conditions
de travail difficiles, absence
de reconnaissance et
de valorisation de nos métiers,
bas-salaires, se syndiquer,
c'est le meilleur moyen
de faire bouger les lignes
et de faire reconnaître
les métiers de la petite enfance.**

L'une de nos micro-crèches n'est pas très lumineuse avec beaucoup de vitrophanie et des lumières artificielles allumées toute la journée toute l'année même quand il y a un grand soleil extérieur.

Deux professionnels avec 12 enfants, l'un des deux part changer un enfant, le deuxième reste seul avec 11 enfants.

Beaucoup de parents ne considèrent pas notre travail à sa juste valeur. Ils nous déposent et récupèrent leur enfant sans même rien vouloir savoir de sa journée.

**INFORMEZ-VOUS,
REGROUPEZ-VOUS, CGT-VOUS !**



On a envie de reprendre la main sur le sens et le contenu de notre travail. Ce qui est génial avec l'action syndicale, c'est que ce n'est pas une action délégataire. Quand on se syndique, on ne se syndique pas pour soutenir quelqu'un ou quelque chose, on se syndique pour agir avec ses collègues, donc les gens qui nous entourent, et pour faire bouger très concrètement les choses sur son quotidien ou faire en sorte de reprendre la maîtrise du contenu et du sens de son travail, par exemple.

Sophie BINET



Retrouvez-nous sur :

**www.cgtservicespublics.fr
www.sante.cgt.fr
sap.cgt.fr**